

M. Tucker si, à son avis, l'Angleterre verserait un prix plus élevé pour le blé à la fin du contrat. M. Tucker répondit: "Si j'obtenais du blé, une partie du temps, à un prix inférieur au prix mondial, je m'attendrais à payer davantage lorsque le prix mondial serait inférieur aux prix prévus dans l'accord." Le chef de la C.C.F. accusa M. Bracken d'employer le mot "renier" et M. Bracken répondit que rien dans cette entente n'assurait que la Grande-Bretagne verserait plus que le prix mondial plus tard. Ainsi, l'honorable député de Rosetown-Biggart et M. Tucker parlaient au nom de leurs partis et, d'autre part, trahissaient le producteur de blé canadien. A cette époque, M. Tucker était député au Parlement fédéral; il exerce aujourd'hui des fonctions dans un autre domaine de la vie publique.

Le 5 juin 1950, a eu lieu un assez long débat sur un autre projet d'amendement. Le ministre du Commerce racontait un voyage qu'il avait fait en Grande-Bretagne. Il y eut plusieurs altercations, et la page 3325 du compte rendu m'attribue ces paroles:

Le ministre de l'Agriculture et le premier ministre de l'époque ont souvent affirmé que pour ce qui est des cultivateurs qui faisaient ces sacrifices, il en serait tenu compte pendant plusieurs années après la guerre. Toutefois, on ne s'attend pas à d'autres règlements de la part de l'Angleterre en vertu de ce contrat, n'est-ce pas?

Le très hon. M. Howe: En effet...

Ces jours-ci, aux Communes anglaises, quelqu'un a demandé si la Grande-Bretagne allait verser un supplément sous l'empire de cet accord. Vu que notre ministre de l'Agriculture (M. Gardiner) y est allé il n'y a pas longtemps, n'est-ce pas significatif? L'honorable M. Gaitskell, à qui on avait posé cette question, a répondu: "Non, nous avons étudié la question avec le plus grand soin l'été dernier et nous en sommes venus à un règlement définitif." L'attitude reste donc la même. En janvier, le ministre de l'Agriculture a visité l'Ouest et assisté aux réunions de la Fédération des agriculteurs, à Calgary. Selon la presse, il aurait alors déclaré que les pourparlers au sujet du prix du blé étaient repris. Il aurait affirmé qu'avant son départ d'Ottawa, il avait convenu avec le premier ministre d'annoncer alors la nouvelle. Conformément à l'article 2 b) de l'accord de quatre ans sur le blé maintenant expiré, aurait-il dit, l'Angleterre avait reconnu qu'il convenait de modifier l'accord. Au cours de la session de l'été dernier, le ministre du Commerce (M. Howe) a toutefois déclaré que l'Angleterre considérait la question réglée. Ces renseignements proviennent de la *Free Press* de Winnipeg, numéro du 24 janvier dernier. Cette déclaration est révélatrice.

N'est-il pas étrange que le ministre de l'Agriculture ait déclaré, il y a un an aujourd'hui, ainsi qu'en fait foi la page 585 du hansard:

Ce que je rappelle à la Chambre et au pays, c'est que le premier ministre a déclaré aux cultivateurs que, au cours du premier débat, il a été décidé que chaque dollar auquel le syndicat du blé avait droit, par suite de l'accord conclu avec la Grande-Bretagne, lui serait versé avant la fin de la présente campagne. L'accord avec l'Angleterre comporte en effet livraison du produit, de sorte que les cultivateurs de l'Ouest canadien n'ont à redouter aucune perte éventuelle par suite de cet échange. Le Gouvernement versera l'argent au syndicat et, advenant des pertes que nous n'avons pas lieu de prévoir, c'est le Trésor qui les absorbera ou les comblera au moyen d'un règlement conclu avec l'Angleterre en vertu de la disposition dite compensatoire, au lieu de les laisser retomber sur les cultivateurs eux-mêmes. J'ai cru qu'il fallait tirer la chose au clair dès maintenant afin d'éviter toute discussion à ce sujet à l'avenir.

L'année-récolte dont il parle, qu'on le note bien, s'est terminée le 31 juillet 1950. Je le répète, en novembre 1947, le blé canadien n° 2 était coté à \$3.45 le boisseau. On en était au début de la deuxième année de l'accord anglo-canadien à l'égard du blé. D'après ce que nous disait le ministre de l'Agriculture l'an dernier dans le discours que je viens de citer, et d'après la déclaration que le premier ministre a formulée ici le 2 mars cette année (page 851 du hansard), ni l'un ni l'autre, ni le cabinet non plus, n'ont l'intention de donner suite aux promesses que j'ai rappelées. Beaucoup de Canadiens seront bien déçus.

Il est maintenant évident que le Gouvernement et le parti libéral tenteront de rejeter tout le blâme sur le gouvernement britannique. C'est ce que fait déjà M. Wesson, de Saskatchewan, en qui le ministre de l'Agriculture avait une telle confiance. C'est malheureux, à mon avis.

Des voix: Injuste.

M. Ross (Souris): Oui, très injuste et très malheureux. Vu que le ministre nous a répété sous tous les tons que la Grande-Bretagne constitue notre meilleur débouché pour le blé et plusieurs autres denrées agricoles, je trouve étonnant qu'il cherche, lui ou les syndicats de blé ou toute autre personne, à créer un fossé entre la Grande-Bretagne et le Canada. A ce sujet, la *Free Press* de Winnipeg, dans son numéro du 22 janvier 1951, publie un vibrant article intitulé "Fait cruel". En voici un passage:

A la Chambre des communes britannique, le 11 décembre 1946, M. Strachey, qui était alors ministre des Vivres du Royaume-Uni, a prononcé les paroles suivantes:

"Nous achetons des produits agricoles au plus bas prix que nous pouvons obtenir dans le monde. Si nous agissions autrement, je suis sûr que la Chambre nous blâmerait très sévèrement."